

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du Fonds de valeur toutes capitalisations canadiennes Mackenzie (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité avec l'aide d'un comité d'audit, lequel examine les états financiers et en recommande l'approbation par le conseil. Le comité d'audit rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,
gestionnaire du Fonds

Le président et chef de la direction,



Barry McInerney

Le chef des finances, Fonds,



Terry Rountes

Le 7 juin 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des porteurs de titres du Fonds de valeur toutes capitalisations canadiennes Mackenzie (le « Fonds »),

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mars 2018 et 2017 et les états du résultat global, les états de l'évolution de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, tel qu'il est indiqué à la note 1, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

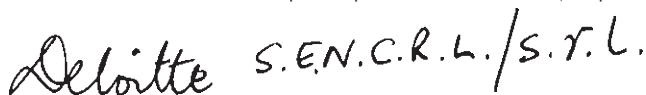
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mars 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, tel qu'il est indiqué à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 7 juin 2018



FONDS DE VALEUR TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En milliers (sauf les montants par titre)
Au 31 mars

	2018	2017		2018	2017
	\$	\$		\$	\$
ACTIF			Actif net attribuable aux porteurs de titres,		
Actifs courants			par titre (note 3)		
Placements à la juste valeur	844 303	870 733	Série A	22,11	23,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 468	16 870	Série D	11,24	11,70
Dividendes à recevoir	2 465	2 432	Série F	54,39	56,61
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	1	Série FB	11,53	12,00
Sommes à recevoir pour titres émis	216	136	Série I	9,88	18,62
Sommes à recevoir du gestionnaire	2	–	Série O	19,03	19,82
Total de l'actif	859 454	890 172	Série PW	12,16	12,65
			Série PWF	11,91	12,40
			Série PWFB	9,60	–
PASSIF			Série PWX	11,54	12,02
Passifs courants			Série R	19,21	20,01
Sommes à payer pour placements achetés	2	38	Série S	9,47	–
Sommes à payer pour titres rachetés	136	433	Série UM	9,46	–
Sommes à payer au gestionnaire	23	–	Série Investisseur	51,92	54,02
Total du passif	161	471	Série-B	60,89	63,42
Actif net attribuable aux porteurs de titres	859 293	889 701			
Actif net attribuable aux porteurs de titres,					
par série (note 3)					
Série A	47 077	66 266			
Série D	969	1 123			
Série F	8 566	9 092			
Série FB	237	211			
Série I	1	54			
Série O	1 120	2 111			
Série PW	10 762	2 931			
Série PWF	6 827	2 555			
Série PWFB	204	–			
Série PWX	1 305	1 445			
Série R	195 442	198 073			
Série S	396 488	–			
Série UM	4 976	–			
Série Investisseur	128 517	155 224			
Série-B	56 802	450 616			

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

FONDS DE VALEUR TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars (note 1)
En milliers (sauf les montants par titre)

	2018	2017		2018	2017
	\$	\$		\$	\$
Revenus			Série S	(554)	–
Dividendes	24 016	25 731	Série UM	(134)	–
Revenu d'intérêts	567	634	Série Investisseur	(1 057)	28 987
Autres variations de la juste valeur des placements			Série-B	6 124	100 718
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	46 931	36 542	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable		
Profit (perte) net(te) latent(e)	(60 113)	125 736	aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation,		
Total des revenus (pertes)	11 401	188 643	par titre		
			Série A	(0,30)	3,95
Charges (note 6)			Série D	(0,09)	2,15
Frais de gestion	4 106	4 205	Série F	(0,41)	10,10
Rabais sur les frais de gestion	(9)	(2)	Série FB	0,01	2,16
Frais d'administration	571	589	Série I	(1,24)	3,27
Frais de service aux porteurs de titres	197	337	Série O	0,35	3,87
Frais de dépôt	1	17	Série PW	(0,09)	2,19
Honoraires d'audit	2	4	Série PWF	(0,06)	2,18
Coût de la communication de l'information aux porteurs de titres	2	4	Série PWFB	(0,52)	–
Frais de garde et d'évaluation	3	5	Série PWX	0,14	2,29
Intérêts débiteurs	11	3	Série R	0,28	3,91
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	226	361	Série S	(0,01)	–
Frais du Comité d'examen indépendant	4	4	Série UM	(0,40)	–
Autres	4	2	Série Investisseur	(0,39)	9,54
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	5 118	5 529	Série-B	1,50	12,47
Charges absorbées par le gestionnaire	210	371			
Charges nettes	4 908	5 158			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	6 493	183 485			
Impôt étranger retenu à la source	75	77			
Impôt étranger sur le résultat payé (recouvré)	–	–			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	6 418	183 408			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par série					
Série A	(713)	11 576			
Série D	(9)	174			
Série F	(52)	1 133			
Série FB	–	30			
Série I	(1)	9			
Série O	29	413			
Série PW	(71)	459			
Série PWF	(22)	360			
Série PWFB	(5)	–			
Série PWX	16	199			
Série R	2 867	39 350			

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

FONDS DE VALEUR TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars (note 1)
En milliers

	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	Série A		Série D		Série F		Série FB		Série I	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	66 266	59 593	1 123	591	9 092	4 719	211	121	54	45
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	(713)	11 576	(9)	174	(52)	1 133	–	30	(1)	9
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(708)	(638)	(18)	(17)	(140)	(107)	(4)	(3)	–	(1)
Gains en capital	(652)	–	(16)	–	(129)	–	(4)	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(1 360)	(638)	(34)	(17)	(269)	(107)	(8)	(3)	–	(1)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	11 953	21 944	185	488	5 727	4 647	56	71	1	–
Réinvestissement des distributions	1 349	632	34	17	246	98	8	3	–	1
Valeur des titres rachetés	(30 418)	(26 841)	(330)	(130)	(6 178)	(1 398)	(30)	(11)	(53)	–
Total des opérations sur les titres	(17 116)	(4 265)	(111)	375	(205)	3 347	34	63	(52)	1
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(19 189)	6 673	(154)	532	(526)	4 373	26	90	(53)	9
À la clôture	47 077	66 266	969	1 123	8 566	9 092	237	211	1	54

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :

	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	2 881	3 094	96	61	161	100	18	12	3	3
Émis	525	990	15	45	102	85	4	7	–	–
Réinvestissement des distributions	58	28	3	1	4	2	1	–	–	–
Rachetés	(1 335)	(1 231)	(28)	(11)	(110)	(26)	(2)	(1)	(3)	–
Titres en circulation, à la clôture	2 129	2 881	86	96	157	161	21	18	–	3

	Série O		Série PW		Série PWF		Série PWFB		Série PWX	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	2 111	1 605	2 931	2 102	2 555	1 120	–	–	1 445	807
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	29	413	(71)	459	(22)	360	(5)	–	16	199
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(37)	(53)	(161)	(30)	(119)	(47)	(4)	–	(37)	(26)
Gains en capital	(34)	–	(148)	–	(109)	–	(4)	–	(34)	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	(7)	(1)	(2)	(1)	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(71)	(53)	(316)	(31)	(230)	(48)	(8)	–	(71)	(26)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	179	850	10 614	1 355	4 897	1 232	213	–	157	525
Réinvestissement des distributions	71	53	315	31	205	40	8	–	71	26
Valeur des titres rachetés	(1 199)	(757)	(2 711)	(985)	(578)	(149)	(4)	–	(313)	(86)
Total des opérations sur les titres	(949)	146	8 218	401	4 524	1 123	217	–	(85)	465
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(991)	506	7 831	829	4 272	1 435	204	–	(140)	638
À la clôture	1 120	2 111	10 762	2 931	6 827	2 555	204	–	1 305	1 445

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :

	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	106	98	232	199	206	108	–	–	120	81
Émis	9	47	844	113	398	108	20	–	13	44
Réinvestissement des distributions	4	3	25	3	16	3	1	–	6	2
Rachetés	(60)	(42)	(216)	(83)	(47)	(13)	–	–	(26)	(7)
Titres en circulation, à la clôture	59	106	885	232	573	206	21	–	113	120

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DE VALEUR TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars (note 1)
En milliers

	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	Série R		Série S		Série UM	
	\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES						
À l'ouverture	198 073	174 843	-	-	-	-
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	2 867	39 350	(554)	-	(134)	-
Distributions aux porteurs de titres :						
Revenu de placement	(5 570)	(5 287)	(10 799)	-	(75)	-
Gains en capital	(5 130)	-	(9 948)	-	(69)	-
Rabais sur les frais de gestion	-	-	-	-	-	-
Total des distributions aux porteurs de titres	(10 700)	(5 287)	(20 747)	-	(144)	-
Opérations sur les titres :						
Produit de l'émission de titres	23 037	13 809	414 446	-	5 343	-
Réinvestissement des distributions	10 700	5 287	20 747	-	2	-
Valeur des titres rachetés	(28 535)	(29 929)	(17 404)	-	(91)	-
Total des opérations sur les titres	5 202	(10 833)	417 789	-	5 254	-
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(2 631)	23 230	396 488	-	4 976	-
À la clôture	195 442	198 073	396 488	-	4 976	-

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :

	Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	9 898	10 507	-	-	-	-
Émis	1 177	741	41 494	-	535	-
Réinvestissement des distributions	534	271	2 099	-	-	-
Rachetés	(1 436)	(1 621)	(1 740)	-	(9)	-
Titres en circulation, à la clôture	10 173	9 898	41 853	-	526	-

	Série Investisseur		Série-B		Total	
	\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES						
À l'ouverture	155 224	143 116	450 616	450 473	889 701	839 135
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	(1 057)	28 987	6 124	100 718	6 418	183 408
Distributions aux porteurs de titres :						
Revenu de placement	(2 251)	(2 057)	(1 556)	(13 578)	(21 479)	(21 844)
Gains en capital	(2 074)	-	(1 434)	-	(19 785)	-
Rabais sur les frais de gestion	-	-	-	-	(9)	(2)
Total des distributions aux porteurs de titres	(4 325)	(2 057)	(2 990)	(13 578)	(41 273)	(21 846)
Opérations sur les titres :						
Produit de l'émission de titres	1 459	2 557	12 479	12 320	490 746	59 798
Réinvestissement des distributions	4 196	1 997	2 990	13 578	40 942	21 763
Valeur des titres rachetés	(26 980)	(19 376)	(412 417)	(112 895)	(527 241)	(192 557)
Total des opérations sur les titres	(21 325)	(14 822)	(396 948)	(86 997)	4 447	(110 996)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(26 707)	12 108	(393 814)	143	(30 408)	50 566
À la clôture	128 517	155 224	56 802	450 616	859 293	889 701

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :

	Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	2 874	3 168	7 105	8 543
Émis	26	51	200	201
Réinvestissement des distributions	77	38	47	220
Rachetés	(502)	(383)	(6 419)	(1 859)
Titres en circulation, à la clôture	2 475	2 874	933	7 105

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

FONDS DE VALEUR TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (note 1)
En milliers

	2018	2017
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	6 418	183 408
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(46 931)	(36 542)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	60 113	(125 736)
Achat de placements	(111 760)	(92 091)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	124 971	213 279
Variation des dividendes à recevoir	(33)	(560)
Variation des sommes à recevoir du gestionnaire	(2)	–
Variation des sommes à payer au gestionnaire	23	–
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	32 799	141 758
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres rachetables	470 124	50 972
Paievements au rachat de titres rachetables	(506 996)	(184 776)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(331)	(84)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	(37 203)	(133 888)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
	(4 404)	7 870
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	16 870	8 997
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	12 468	16 870
Trésorerie	418	658
Équivalents de trésorerie	12 050	16 212
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	12 468	16 870
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	23 983	25 171
Impôts étrangers payés	75	77
Intérêts reçus	567	634
Intérêts versés	11	3

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

FONDS DE VALEUR TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 31 mars 2018

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
ACTIONS					
AGT Food and Ingredients Inc.	Canada	Consommation courante	194 400	4 414	3 245
Alimentation Couche-Tard inc., cat. B, à droit de vote subalterne	Canada	Consommation courante	469 500	10 553	27 076
ARC Resources Ltd.	Canada	Énergie	321 508	8 438	4 514
Banque de Montréal	Canada	Services financiers	251 827	16 731	24 508
La Banque de Nouvelle-Écosse	Canada	Services financiers	599 032	37 479	47 539
Société aurifère Barrick	Canada	Matières	634 664	15 950	10 186
Boardwalk Real Estate Investment Trust	Canada	Immobilier	495 100	21 538	21 918
Brookfield Asset Management Inc., cat. A, à droit de vote restreint	Canada	Services financiers	127 000	6 541	6 378
Brookfield Property Partners LP	États-Unis	Immobilier	231 022	5 173	5 713
Bukit Energy Inc., placement privé	Canada	Énergie	500 000	675	—
CAE Inc.	Canada	Produits industriels	685 348	7 199	16 435
Groupe Canaccord Genuity inc.	Canada	Services financiers	242 710	992	1 682
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Canada	Services financiers	328 244	27 039	37 328
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Canada	Produits industriels	287 300	11 926	27 052
Canadian Natural Resources Ltd.	Canada	Énergie	619 250	19 145	25 080
Chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	Canada	Produits industriels	121 250	17 388	27 548
La Société Canadian Tire Ltée, cat. A, sans droit de vote	Canada	Consommation discrétionnaire	91 441	6 318	15 490
Banque canadienne de l'Ouest	Canada	Services financiers	173 821	4 195	5 745
Capital Power Corp.	Canada	Services publics	525 296	12 599	12 733
Cenovus Energy Inc.	Canada	Énergie	415 958	12 172	4 563
CES Energy Solutions Corp.	Canada	Énergie	1 049 746	3 149	6 173
Corus Entertainment Inc., cat. B, sans droit de vote	Canada	Consommation discrétionnaire	422 778	6 894	2 558
Crescent Point Energy Corp.	Canada	Énergie	900 800	10 488	7 891
CT Real Estate Investment Trust	Canada	Immobilier	277 522	2 763	3 691
Fiducie de placement immobilier de bureaux Dream	Canada	Immobilier	500 260	11 419	11 681
ECN Capital Corp.	Canada	Services financiers	4 161 500	13 866	14 316
Empire Co. Ltd., cat. A, sans droit de vote	Canada	Consommation courante	728 094	11 237	18 829
Enbridge Inc.	Canada	Énergie	888 407	35 064	35 998
Encana Corp.	Canada	Énergie	363 432	7 039	5 150
Fortis Inc.	Canada	Services publics	403 774	17 955	17 560
Freshii Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	276 160	3 305	1 748
Genworth MI Canada Inc.	Canada	Services financiers	74 750	2 023	3 065
Goldcorp Inc.	Canada	Matières	586 233	17 410	10 429
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	Canada	Services financiers	235 927	7 599	12 504
Jamieson Wellness Inc.	Canada	Consommation courante	192 317	3 029	4 423
Kinross Gold Corp.	Canada	Matières	1 379 300	10 004	7 021
Laricina Energy Ltd., placement privé	Canada	Énergie	146 000	3 238	16
Banque Laurentienne du Canada	Canada	Services financiers	114 970	6 502	5 445
Linamar Corp.	Canada	Consommation discrétionnaire	41 232	974	2 902
Les Compagnies Loblaw Itée	Canada	Consommation courante	304 900	13 732	19 846
Société Financière Manuvie	Canada	Services financiers	907 634	17 002	21 711
Methanex Corp.	Canada	Matières	59 895	2 544	4 675
Northland Power Inc.	Canada	Services publics	826 722	13 573	19 023
Nutrien Ltd.	Canada	Matières	441 635	22 363	26 891
Precision Drilling Corp.	Canada	Énergie	1 120 800	6 963	4 012
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	Canada	Services de télécommunications	106 592	4 276	6 133
Banque Royale du Canada	Canada	Services financiers	488 548	29 776	48 619
ShawCor Ltd.	Canada	Énergie	317 865	12 263	7 756
Groupe SNC-Lavalin inc.	Canada	Produits industriels	184 100	7 988	10 415



MACKENZIE
Placements

FONDS DE VALEUR TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2018

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
ACTIONS (suite)					
Stantec Inc.	Canada	Produits industriels	213 100	6 695	6 774
Financière Sun Life inc.	Canada	Services financiers	444 325	15 648	23 509
Suncor Énergie Inc.	Canada	Énergie	138 863	4 676	6 178
Ressources Teck Ltée, cat. B	Canada	Matières	421 200	12 092	13 975
TELUS Corp.	Canada	Services de télécommunications	347 303	9 563	15 712
La Banque Toronto-Dominion	Canada	Services financiers	543 756	22 334	39 754
Tourmaline Oil Corp.	Canada	Énergie	211 650	8 307	4 625
TransAlta Corp.	Canada	Services publics	1 590 001	8 444	11 098
TransCanada Corp.	Canada	Énergie	352 678	15 981	18 791
WestJet Airlines Ltd.	Canada	Produits industriels	539 500	12 268	12 786
Total des actions				666 911	818 416
FONDS/BILLETS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
Vanguard Mid-Cap Value ETF	États-Unis	Fonds/billets négociés en bourse	183 700	21 487	25 887
Total des fonds/billets négociés en bourse				21 487	25 887
Coûts de transaction				(898)	–
Total des placements				687 500	844 303
Trésorerie et équivalents de trésorerie					12 468
Autres éléments d'actif moins le passif					2 522
Total de l'actif net					859 293



MACKENZIE
Placements

FONDS DE VALEUR TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 mars 2018	
Répartition du portefeuille	% de la VL
Actions	95,2
Fonds/billets négociés en bourse	3,0
Trésorerie et placements à court terme	1,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

Répartition régionale		% de la VL
Canada	94,5	
États-Unis	3,7	
Trésorerie et placements à court terme	1,5	
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3	

Répartition sectorielle		% de la VL
Services financiers	34,1	
Énergie	15,2	
Produits industriels	11,8	
Consommation courante	8,5	
Matières	8,5	
Services publics	7,0	
Immobilier	5,0	
Fonds/billets négociés en bourse	3,0	
Consommation discrétionnaire	2,6	
Services de télécommunications	2,5	
Trésorerie et placements à court terme	1,5	
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3	

31 mars 2017	
Répartition du portefeuille	% de la VL
Actions	95,1
Fonds/billets négociés en bourse	2,8
Trésorerie et placements à court terme	1,9
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

Répartition régionale		% de la VL
Canada	93,5	
États-Unis	4,4	
Trésorerie et placements à court terme	1,9	
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2	

Répartition sectorielle		% de la VL
Services financiers	31,4	
Énergie	16,6	
Produits industriels	12,1	
Matières	10,2	
Consommation courante	6,2	
Consommation discrétionnaire	6,1	
Services publics	5,1	
Immobilier	4,2	
Services de télécommunications	3,2	
Fonds/billets négociés en bourse	2,8	
Trésorerie et placements à court terme	1,9	
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2	



MACKENZIE
Placements

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2018 et 2017, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Se reporter à la note 9 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 180 Queen Street West, Toronto (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de distribution avec dispense de prospectus.

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., une filiale de la Corporation Financière Power, elle-même filiale de Power Corporation du Canada. La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (collectivement, les « sociétés d'assurance liées ») appartiennent à cent pour cent à Great-West Lifeco Inc., elle aussi filiale de Corporation Financière Power. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier de dollars près. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 7 juin 2018.

Les normes comptables publiées mais non encore en vigueur pour l'exercice comptable considéré, selon le cas, sont décrites à la note 3.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement à capital variable et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou prend fin. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Profit (perte) net(te) latent(e) de l'état du résultat global.

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et, par conséquent, satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de l'exercice.

Les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.



NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés et des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Mackenzie a conclu qu'aucun des fonds de placement à capital variable non cotés et fonds négociés en bourse dans lesquels le Fonds investit ne respecte la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans les états de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés synthétiques) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, le cas échéant, se reporter à la rubrique « Dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102 » de la notice annuelle du Fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient liquidées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent les profits ou les pertes latent(e)s, lié(e)s à la valeur de marché. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds liquide le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Couverture sur contrats à terme standardisés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2018.

c) Comptabilisation des produits

Le revenu d'intérêts provenant des placements productifs d'intérêts est comptabilisé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers. Des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 9. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Les opérations de prêts de titres sont gérées par la Banque Canadienne Impériale de Commerce (l'« agent de prêt de titres »). La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global au poste Produit tiré du prêt de titres et constaté lorsqu'il est gagné.

La note 9 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres, le cas échéant.

f) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement si le Fonds a un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 9 résume les détails de la compensation, le cas échéant.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Profit (perte) net(te) réalisé(e).



NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Devises (suite)

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné, par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers. Se reporter à la note 9 pour la valeur liquidative par titre du Fonds.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Le Fonds comptabilise les fusions de fonds selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, l'un des fonds visés par une fusion est désigné comme le fonds acquéreur et est appelé le « Fonds issu de la fusion », tandis que l'autre fonds visé par la fusion est appelé le « Fonds supprimé ». Cette désignation est fondée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des fonds et tient compte de facteurs comme le maintien des conseillers en placement, les objectifs et méthodes de placement, le type de titres en portefeuille ainsi que les frais et charges liés à la gestion du Fonds issu de la fusion.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.



NOTES ANNEXES

4. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Entités structurées et entreprises associées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. Mackenzie a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et elle a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée, ni la définition d'une entreprise associée, puisque le Fonds n'a conclu ni contrat, ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités, ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

5. Impôts sur les bénéfiques

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfiques, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds entend distribuer la totalité de son bénéfice net et une partie suffisante du montant net des gains en capital réalisés de sorte à n'être assujéti à aucun impôt sur les bénéfiques autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 9 pour les reports prospectifs de pertes du Fonds.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Chaque série du Fonds, exception faite de la série-B, se voit imputer des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») et en retour, Mackenzie prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés sur chaque série du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur les bénéfiques), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des fonds Mackenzie, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et entrés en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent.

Tous les frais associés à l'exploitation du Fonds quant aux titres de la série-B seront imputés à cette série. Les frais d'exploitation comprennent les frais juridiques, honoraires d'audit, frais de l'agent des transferts, droits de garde, frais d'administration et de fiducie, le coût des rapports financiers et d'impression des prospectus simplifiés, les droits de dépôt obligatoire, les autres charges diverses imputables précisément aux titres de série-B et tout impôt applicable.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 9 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2018 et 2017 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 9.

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2018, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). En outre, le Fonds maintient des positions de trésorerie et de placements à court terme suffisantes pour assurer une liquidité adéquate. Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de change, si une telle exposition s'applique et est considérable.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'exposent pas le Fonds à des niveaux élevés de risque de taux d'intérêt. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, si une telle exposition s'applique et est considérable.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, sans limites, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure. La note 9 résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix, si une telle exposition s'applique et est considérable.



NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est considérable.

Toutes les opérations sur titres cotés sont effectuées par des courtiers approuvés. Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière.

Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 9 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est considérable.

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution 10 décembre 1985

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Séries offertes par Corporation Financière Mackenzie (180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1; 1-800-387-0615; www.placementsmackenzie.com)

Les titres de série A sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$. Avant le 25 septembre 2009, les titres de série A étaient connus sous le nom de série Conseiller.

Les titres de série D sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ par l'entremise d'un compte de courtage à escompte ou de tout autre compte approuvé par Mackenzie.

Les titres de série F sont offerts aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par le courtier, qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'à des commissions pour chaque opération et qui investissent un minimum de 500 \$; ils sont également proposés aux employés de Mackenzie et de ses filiales, et aux administrateurs de Mackenzie.

Les titres de série FB sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier.

Les titres de série I sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ dans un régime collectif admissible détenant un minimum de 20 000 000 \$ en actifs.

Les titres de série O sont offerts seulement aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 000 \$ et qui ont un compte auprès de Conseils Patrimoine privé Mackenzie; ils sont également proposés à certains investisseurs institutionnels et à certains employés admissibles de Mackenzie et de ses filiales.

Les titres de série PW sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$.

Les titres de série PWF sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé, qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par le courtier, qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'à des commissions pour chaque opération et qui investissent un minimum de 100 000 \$. Le 1^{er} juin 2018, les titres de série PWF ont été regroupés avec les titres de série F.

Les titres de série PWFB sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier.

Les titres de série PWX sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier.

Les titres de série R sont offerts exclusivement à d'autres fonds affiliés et à certains investisseurs institutionnels relativement à des ententes de fonds de fonds.

Les titres de série S sont offerts aux sociétés d'assurance affiliées et à certains autres fonds communs, mais peuvent être vendus à d'autres investisseurs comme le déterminera Mackenzie.

Les titres de série UM sont offerts exclusivement à la Financière Banque Nationale inc.

Les titres de série Investisseur ne sont plus offerts à la vente, sauf dans le cas d'achats supplémentaires effectués par des investisseurs qui détiennent ces titres depuis le 11 décembre 2017.

Les titres de série-B ne sont plus offerts à la vente.

Un investisseur dans le Fonds peut choisir parmi différents modes de souscription offerts au sein de chaque série. Ces modes de souscription comprennent le mode de souscription avec frais d'acquisition, le mode de souscription avec frais de rachat et divers modes de souscription avec frais modérés. Les frais du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les frais du mode de souscription avec frais de rachat ou avec frais modérés sont payables à Mackenzie si un investisseur procède au rachat de ses titres du Fonds au cours de périodes précises. Les séries du Fonds ne sont pas toutes offertes selon tous les modes de souscription, et les frais de chaque mode de souscription peuvent varier selon la série. Pour de plus amples renseignements sur ces modes de souscription, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.



FONDS DE VALEUR TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries (suite)

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration	Valeur liquidative par titre (\$)	
				31 mars 2018	31 mars 2017
Série A	30 janvier 2009	2,00 %	0,24 %	22,12	23,00
Série D	24 février 2014	1,25 %	0,19 %	11,24	11,70
Série F	15 mai 2006	0,75 % ⁴⁾	0,15 % ⁷⁾	54,40	56,61
Série FB	26 octobre 2015	1,00 %	0,24 %	11,53	12,00
Série I	14 septembre 2017 ³⁾	1,35 %	0,24 %	9,88	18,62
Série O	5 juin 2009	— ¹⁾	—*	19,03	19,82
Série PW	15 octobre 2013	1,75 % ⁵⁾	0,15 %	12,16	12,65
Série PWF	8 novembre 2013	0,85 %	0,15 %	11,91	12,40
Série PWFB	3 avril 2017	0,75 % ⁶⁾	0,15 %	9,60	—
Série PWX	18 février 2014	— ²⁾	— ²⁾	11,54	12,02
Série R	5 juin 2009	—*	—*	19,21	20,01
Série S	2 octobre 2017	— ¹⁾	—*	9,47	—
Série UM	16 octobre 2017	0,70 %	0,15 %	9,46	—
Série Investisseur	10 décembre 1985	1,60 %	0,24 %	51,92	54,02
Série-B	6 septembre 2002	— ¹⁾	—*	60,89	63,42

* Sans objet.

1) Ces frais sont négociables et sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série.

2) Ces frais sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.

3) La date d'établissement initiale de la série est le 5 juin 2009. Tous les titres de la série ont été rachetés le 12 septembre 2017. La série a été rétablie à un prix de 10,00 \$ le titre le 14 septembre 2017.

4) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais de gestion pour la série F étaient imputés au Fonds au taux de 1,00 %.

5) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais de gestion pour la série PW étaient imputés au Fonds au taux de 1,85 %.

6) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais de gestion pour la série PWFB étaient imputés au Fonds au taux de 0,85 %.

7) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais d'administration pour la série F étaient imputés au Fonds au taux de 0,19 %.

b) Placements détenus par Mackenzie et des sociétés affiliées.

Au 31 mars 2018, Mackenzie et d'autres fonds gérés par Mackenzie détenaient un placement de 31 \$, 195 442 \$ et 396 488 \$ (53 \$, 198 073 \$ et néant en 2017), respectivement, dans le Fonds.

c) Reports prospectifs de pertes

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

d) Prêt de titres

Aux 31 mars 2018 et 2017, aucune opération de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres n'était en cours.

FONDS DE VALEUR TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Commissions

La valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours de la période est présentée dans le tableau ci-dessous :

	(\$)
31 mars 2018	9
31 mars 2017	20

f) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Aux 31 mars 2018 et 2017, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

g) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens. Le Fonds a recours à un style de placement axé sur la valeur et peut consacrer jusqu'à 30 % de son actif aux placements étrangers.

ii. Risque de change

Aux 31 mars 2018 et 2017, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de change.

iii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2018 et 2017, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Pour ce Fonds, le risque le plus important découlant du risque de prix provient de ses placements dans des titres de participation et des fonds négociés en Bourse. Au 31 mars 2018, si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 84 430 \$ ou 9,8 % du total de l'actif net (87 073 \$ ou 9,8 % en 2017). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

v. Risque de crédit

Aux 31 mars 2018 et 2017, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

h) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur suivante :

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

	31 mars 2018				31 mars 2017			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	818 400	–	16	818 416	845 326	–	496	845 822
Fonds/billets négociés en bourse	25 887	–	–	25 887	24 911	–	–	24 911
Placements à court terme	–	12 050	–	12 050	–	16 212	–	16 212
Total	844 287	12 050	16	856 353	870 237	16 212	496	886 945

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert important n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.



MACKENZIE
Placements

FONDS DE VALEUR TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

h) Classement de la juste valeur (suite)

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables (niveau 3) pour les périodes closes les 31 mars 2018 et 2017 :

	31 mars 2018	31 mars 2017
	Actions (\$)	Actions (\$)
Solde, à l'ouverture	496	388
Achats	—	—
Ventes	—	—
Transferts entrants	—	—
Transferts sortants	—	—
Profits (pertes) au cours de la période :		
Réalisé(e)s	—	—
Latent(e)s	(480)	108
Solde, à la clôture	16	496
Profits (pertes) latent(e)s au cours de la période lié(e)s aux titres détenus à la clôture de la période	(480)	108

Le changement d'une ou de plusieurs données donnant lieu à d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour évaluer les instruments financiers du niveau 3 n'entraînerait aucune variation importante de la juste valeur de ces instruments.



MACKENZIE
Placements